

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

tenue à Toronto, Ontario,
le 24 novembre 2006
à 8 h 30

Sont présents

M. Gary Kugler	Administrateur et président du conseil
M. Ken Nash	Administrateur et président de la SGDN
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et président du Comité de la vérification, des finances et du risque
M. Michel Rhéaume	Administrateur

Sont également présentes

M ^{me} Kathryn Shaver	Directrice exécutive et secrétaire générale
M ^{me} Gillian Adshead	Secrétaire adjointe du conseil

Par conférence téléphonique

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Conseillère spéciale du conseil d'administration (point 15 de l'ordre du jour)
--------------------------------------	---

1. Approbation de l'ordre du jour/constitution du quorum

M. Kugler préside la réunion du 24 novembre 2006.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été convoqués conformément au règlement et que le quorum est atteint, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 8 h 30.

L'ordre du jour de la réunion est adopté tel quel.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion tenue le 25 septembre 2006, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est adopté à la suite d'une modification proposée par le conseil.

3. Affaires issues des procès-verbaux

Le président de la SGDN fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion du 25 septembre 2006 et précise qu'un grand nombre des points en suspens sont à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui. Il indique que la mesure numéro 5 concernant la facilitation des séances de planification stratégique de 2007 était encore à l'étude.

4. Rapport du président de la SGDN

Dans son rapport verbal, M. Nash fait le point sur les activités de transition de l'organisation. Dans la mise en contexte, il souligne que même si le gouvernement n'a pas encore pris de décision à propos de la recommandation de la SGDN, l'organisation se prépare à la prochaine étape.

Sur les questions de gouvernance, M. Nash passe en revue la progression de l'élaboration de la nouvelle convention d'affiliation et du nouveau règlement administratif et précise que la rédaction est presque terminée dans les deux cas. L'élaboration de la formule de financement est également en cours. Il souligne que la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* exige que la SGDN soumette la formule de financement à l'agrément du ministre quand le gouvernement aura fait connaître sa décision. Le président passe en revue l'échéancier prévu pour rédiger le rapport annuel de la SGDN et obtenir les commentaires du conseil.

Il fait le point sur les activités visant à préparer l'organisation à remplir son mandat de mise en œuvre. Les travaux se poursuivent pour développer une organisation durable et assurer la continuité du personnel. Parmi les mesures initiales en cours, on note l'élargissement de la capacité interne au moyen de l'intégration du personnel technique d'OPG et du recrutement de stagiaires diplômés dans les domaines de la recherche sociale et de l'engagement. Au cours de la discussion qui s'ensuit, le conseil fait ressortir l'importance d'attirer du personnel et de le retenir et propose que cette question prioritaire, à savoir assurer la solidité institutionnelle et la continuité, soit ramenée à l'ordre du jour pour poursuivre la discussion dans le cadre de la planification stratégique de 2007. Dans son rapport, M. Nash confirme que la SGDN a loué de nouveaux locaux pour accueillir un effectif de base croissant et que les plans en cours visent à déménager les bureaux vers la fin du printemps 2007.

En passant en revue les activités d'engagement et de diffusion récentes de la SGDN, M. Nash énumère les faits saillants du second Forum des Aînés, organisé par la SGDN en octobre 2006. Il indique qu'un grand nombre d'employés de la SGDN et plusieurs membres du Conseil consultatif ont pris part au dîner et à la cérémonie d'inauguration.

M. Nash passe en revue un certain nombre de présentations faites au cours du mois par le personnel de la SGDN à la demande de différentes universités et d'autres organismes. Des groupes de discussion, dirigés par Navigator, ont eu lieu en novembre; ils visaient à explorer des questions intéressant la SGDN relativement à la crédibilité de l'institution et à la confiance qu'elle inspire. M. Nash souligne également que la SGDN est devenue un collaborateur et un partisan du Canadian Business Ethics Research Network, dirigé par M. Wes Cragg, Ph. D., à l'Université York. Par ailleurs, la SGDN a tenu une séance avec les propriétaires conjoints des déchets pour discuter de différentes questions d'intérêt réciproque concernant la gestion des déchets nucléaires, notamment le rôle d'Énergie atomique du Canada limitée dans la SGDN.

5. Mise à jour du président du conseil

M. Kugler fait le point sur la recherche effectuée pour le compte d'OPG dans le but de nommer deux autres administrateurs au conseil de la SGDN. D'après les plans actuels, les nouveaux administrateurs seraient en fonction au cours des premiers mois de 2007.

6. Approbation de la rémunération des administrateurs externes

M. Kugler soumet à l'approbation du conseil un barème de rémunération pour les administrateurs externes. Le conseil examine la rémunération, qui est fondée sur des données comparatives externes d'organismes pertinents, et se dit d'accord avec le barème proposé. On estime que le barème se situe dans une fourchette de rémunération qui permet à la SGDN d'attirer des administrateurs possédant les compétences et l'expérience voulues. On souligne que la rémunération s'appliquera de façon uniforme à tous les administrateurs externes du conseil et ne variera pas de l'un à l'autre.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

Que le conseil d'administration fixe la rémunération des administrateurs externes dans la fourchette proposée. Un administrateur externe s'entend d'un administrateur du conseil d'administration de la SGDN qui n'est par ailleurs ni un employé de la SGDN, ni un employé d'une entreprise membre de la SGDN ni un employé d'un gouvernement provincial.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

7. Comités du conseil d'administration

Une charte préliminaire pour le comité de supervision du processus de sélection d'un site relevant du conseil d'administration et une description de poste pour le président de ce comité sont présentées et font l'objet d'une discussion.

Le conseil appuie à l'unanimité la proposition d'établir un comité de supervision du processus de sélection d'un site en soulignant l'importance qu'aura la sélection d'un site au cours des prochaines années et le rôle significatif qu'aura le comité dans la surveillance de cette activité déterminante.

M. Kugler suggère que la conseillère spéciale du conseil, qui conçoit le processus de sélection d'un site, soit membre d'office du comité.

Au cours de la discussion qui s'ensuit, le conseil soumet des commentaires et des suggestions relativement au mandat, aux activités et à la composition du comité, à la charte et à la description de poste du président du comité. Le conseil donne l'instruction de peaufiner les deux documents pour tenir compte du fruit de la discussion et de les soumettre à l'approbation du conseil à la prochaine réunion (*).

8. Surveillance de la recherche

M. Nash mène une discussion sur les mécanismes de surveillance possibles des programmes de recherche technique et sociale; il souligne que le développement de ces fonctions de surveillance se poursuivra en 2007; la SGDN demandera notamment l'avis d'experts et étudiera les structures de surveillance possibles.

Le conseil a une longue discussion au sujet des mécanismes de surveillance possibles du programme technique pendant la phase de mise en œuvre. Le conseil dit vouloir s'assurer qu'il s'acquitte de ses obligations de surveillance directe du rôle technique, ainsi que des décisions prises au sein du programme technique, tout en obtenant des conseils d'experts de l'extérieur. Ce point sera ramené à l'ordre du jour des séances de planification stratégique de 2007 pour une discussion plus approfondie (*).

9. Gouvernance du conseil

M. Kugler dépose trois documents de gouvernance préliminaires aux fins de discussion et de commentaires. En présentant ce point, M. Kugler indique que les trois documents suivants sont rédigés dans le cadre de l'engagement de la SGDN à observer de bonnes pratiques de gouvernance :

- Charte préliminaire du conseil
- Description de poste préliminaire du président du conseil
- Description de poste préliminaire du président de la SGDN

Le conseil examine soigneusement les documents et fait part de ses commentaires et de ses suggestions. Le conseil se dit d'accord avec l'élaboration de ces documents supplémentaires et souligne le travail important réalisé jusqu'à ce jour par la secrétaire adjointe du conseil. Après discussion, M. Kugler donne l'instruction de rédiger la version finale des trois documents en tenant compte des commentaires des administrateurs, et de les soumettre au conseil à sa prochaine réunion aux fins d'approbation et d'adoption (*).

10. Risques d'entreprise

M. Nash dépose aux fins de discussion une liste préliminaire des risques d'entreprise potentiels qu'il faudra gérer au cours des premières années du mandat de mise en œuvre de la SGDN. Il précise qu'un profil et une évaluation des risques d'entreprise seront élaborés en détail pour appuyer les séances de planification stratégique.

Le conseil passe en revue certains éléments de risque potentiels en plus d'examiner d'autres risques externes, opérationnels et relatifs à la continuité des opérations, notamment les risques associés à un report de la décision du gouvernement au sujet de la recommandation de la SGDN.

11. Planification stratégique pour 2007

M. Nash entame une discussion avec le conseil sur une approche possible pour la planification stratégique de 2007. À l'appui du souhait du conseil d'amorcer les discussions sur la planification stratégique dans les premiers mois de 2007 afin d'établir un plan quinquennal, on propose au conseil deux phases de discussion pour la planification stratégique. Les administrateurs examinent les orientations proposées pour l'ordre du jour des séances de planification stratégique et la date prévue pour chaque séance. Se disant d'accord avec l'orientation proposée, le conseil demande au président de la SGDN d'aller de l'avant avec l'élaboration des ordres du jour. M. Nash indique que le processus prévoit d'inviter le Conseil consultatif à participer aux discussions clés de la planification stratégique en 2007. On demande à la secrétaire adjointe du conseil de confirmer les dates et de transmettre un calendrier de réunions au conseil (*).

12. Plan d'activités de 2007

M. Nash soumet à l'examen du conseil un exemplaire peaufiné du plan d'activités de 2007 de la SGDN incluant des changements au plan d'activités et au budget précédemment approuvés par le conseil à sa réunion du 25 septembre 2006.

M. Nash met en relief les améliorations qui ont été apportées au texte, notamment l'intégration des suggestions précédentes du conseil et l'ajout d'annexes, lesquelles fournissent des détails en rapport avec l'élaboration des politiques et les jalons du plan de travail.

En discutant du travail d'élaboration prévu des politiques et des procédures, le conseil indique qu'un examen général de la gouvernance financière fera l'objet d'une discussion aux prochaines réunions du Comité de la vérification, des finances et du risque.

M. Nash attire l'attention sur d'autres points importants du plan de travail de 2007, notamment la conception d'un programme de responsabilité sociale d'entreprise. Il parle également de la proposition de créer un groupe de travail autochtone, issue du désir de mettre sur pied un groupe ou un comité de travail, exprimé par les aînés et les jeunes lors du Forum.

Compte tenu du budget de 15,7 millions de dollars approuvé par le conseil pour 2007, le conseil demande à l'organisation d'obtenir auprès des entreprises membres une confirmation par écrit du besoin d'abandonner le plafond budgétaire annuel de 8 millions de dollars qui avait été établi pour la période de l'étude. Le conseil reconnaît que la nouvelle convention d'affiliation, dont la rédaction est presque terminée, éliminera cette contrainte pour les années futures (*).

13. Pouvoirs de signature

Le conseil examine la motion visant à modifier les limites actuelles des pouvoirs de signature pour tenir compte du fait que l'organisation soutiendra un plus grand nombre d'activités au cours de la phase de mise en œuvre, notamment l'intégration du programme technique. On souligne que le programme technique comprend plusieurs contrats de recherche et développement qui dépasseront les pouvoirs de signature précédents du président. Pour assurer l'efficacité et l'efficacé du fonctionnement de l'organisation, le président est également autorisé à déléguer aux cadres supérieurs des pouvoirs de signature limités. Le conseil convient qu'il s'agit d'une mesure pertinente. Après discussion, le conseil approuve les changements recommandés aux pouvoirs de signature du président.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

d'autoriser le président et chef de la direction de la SGDN à poser les gestes suivants de temps à autre pour le compte de la SGDN :

- a) approuver des dépenses conformément au plan d'activités et au budget approuvés de la SGDN jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ CAN;
- b) conclure ou faire conclure des contrats conformément au plan d'activités et au budget approuvés de la SGDN, que la SGDN peut légalement conclure, jusqu'à

concurrence de 1 000 000 \$ CAN. Ces contrats comprennent sans s'y limiter :

- i) les contrats de sous-traitance de l'une ou l'autre de ses activités à des tiers ou à un membre;
 - ii) les contrats visant à retenir les services d'experts, de conseillers professionnels et de consultants;
 - iii) les contrats de location de locaux qui seront utilisés par la SGDN ou pour celle-ci;
- c) Signer des contrats, des documents et des instruments d'une valeur maximale de 1 000 000 \$ CAN.

Délégation de pouvoir. Le président et chef de la direction peut déléguer par écrit à un ou plusieurs cadres supérieurs son pouvoir de poser l'un ou l'autre ou tous les gestes décrits ci-dessus, jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Cette délégation de pouvoir peut avoir une durée limitée ou non. La lettre de délégation sera déposée auprès de la secrétaire générale et doit indiquer le nom du ou des délégués, contenir un spécimen de signature de chaque délégué et préciser la durée de la délégation de pouvoir.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

14. Mise à jour sur la réunion du Conseil consultatif

Le président de la SGDN fait le point sur la réunion du 23 novembre 2006 du Conseil consultatif.

M. Nash indique qu'il a fait le point à l'intention du Conseil consultatif sur les activités de la SGDN et sur la progression d'une décision du gouvernement.

Il précise également que le Conseil a reçu une mise à jour de la conseillère spéciale du conseil d'administration sur les éléments de son plan de travail concernant la conception du processus concerté de sélection d'un site.

Pat Patton a en outre présenté au Conseil consultatif un rapport sur le Forum des Aînés organisé par la SGDN à Toronto en octobre. Le Conseil a été informé du projet de création d'un groupe de travail autochtone, qui est ressorti du Forum des Aînés. Après avoir obtenu des détails sur le cadre de fonctionnement général d'un tel groupe, le Conseil a donné un appui ferme à la proposition.

Le Conseil a aussi obtenu une mise à jour sur les activités de gouvernance menées au sein de la SGDN pour préparer celle-ci à la phase de mise en œuvre.

Par ailleurs, le Conseil consultatif a reçu de l'information sur le programme de recherche technique de la SGDN de la part de quatre membres du personnel technique clé dans les champs de recherche suivants : l'ingénierie des dépôts, l'évaluation de la sécurité et les sciences de la terre.

15. Mise à jour sur l'élaboration du plan de sélection d'un site

La conseillère spéciale du conseil d'administration fait le point sur les activités du plan de travail de la phase I dans le cadre du projet concernant le processus de sélection d'un site en concertation. M^{me} Dowdeswell indique que toutes les activités respectent l'échéancier.

Elle passe en revue les nombreuses discussions informelles qui ont eu lieu avec des praticiens dans de nombreux domaines pour maintenir les rapports de la SGDN et pour brasser des idées avec des experts afin de définir l'envergure de la conception du processus de sélection d'un site.

Elle énumère en outre plusieurs occasions de réseautage, notamment des invitations pour parler de l'étude de la SGDN dans des réunions et des conférences internationales, par exemple à l'AIEA.

M^{me} Dowdeswell informe le conseil que les travaux réalisés jusqu'à maintenant en 2006 ont fourni de nombreuses occasions de sensibiliser différents participants à l'étude qui se sont tous dits intéressés de continuer à prendre part aux travaux ultérieurs de la SGDN.

M. Kugler invite les membres du conseil à discuter du rapport de M^{me} Dowdeswell. À la suite de la discussion et des questions posées par les administrateurs, le président du conseil remercie M^{me} Dowdeswell de sa mise à jour informative.

16. États financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels, après avoir été passés en revue précédemment par le Comité de la vérification, des finances et du risque, sont examinés par le conseil d'administration. Les dépenses du troisième trimestre respectent le budget et on prévoit qu'une petite somme de la réserve pour éventualités sera dépensée d'ici la fin de l'année.

La direction indique que même si des ajustements ont été apportés au plan de travail en cours d'année, la majorité des éléments du plan sont en bonne voie et seront terminés d'ici la fin de l'année.

Pour permettre une surveillance plus étroite de la situation financière, on suggère de préparer un état trimestriel des flux de trésorerie. Le président du Comité de la vérification, des finances et du risque se chargera d'examiner la possibilité de produire un tel état et fera rapport de ses conclusions au conseil (*).

Mesdames Shaver et Adshead se retirent de la réunion.

Séance à huis clos

17. Nomination d'un dirigeant

À la suite d'une proposition déposée par le président de la SGDN, le conseil d'administration approuve une nomination à la vice-présidence.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

- de nommer M^{me} Kathryn Shaver au poste de vice-présidente à compter du

24 novembre 2006.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil lève la séance à 12 h 30.

(*) Indique des mesures à prendre.

Kathryn Shaver
Secrétaire générale

Gary Kugler
Président du conseil